



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 janvier 2026

Vigicrues étend sa surveillance sur 4 nouveaux cours d'eau en Île-de-France

Pour mieux informer les habitants des risques de crues sur leur territoire, Vigicrues en Île-de-France surveille quatre nouveaux cours d'eau depuis début novembre : La Mauldre (78), L'Yerres (77, 91, 94), L'Almont (77) et le Petit Morin (02, 51, 77)

Cette vigilance est également étendue sur les tronçons existants du Grand Morin (77) et du Serein (89, 21).

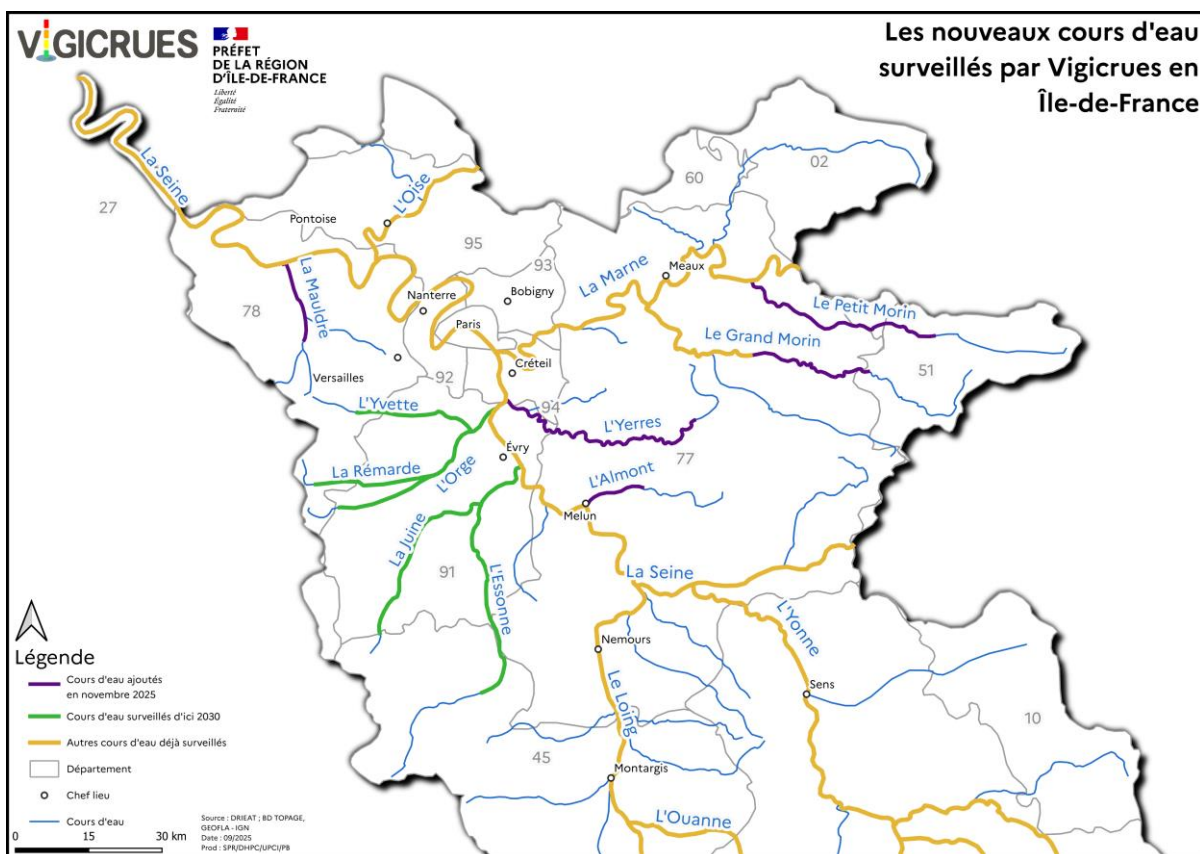
Concrètement, **cette extension de service permet aux habitants de 78 nouvelles communes d'être couverts par la vigilance crues**. Ils bénéficient désormais d'une information qualitative à travers une couleur de vigilance et un bulletin sur le risque maximum à venir dans les 24h concernant le débordement du cours d'eau. Certains secteurs bénéficient également en complément de prévisions chiffrées pour connaître précisément l'évolution des hauteurs d'eau pour les 24h à venir.

Cette surveillance étendue permet de mieux informer les habitants dans une région où le risque inondation est le risque naturel majeur. En raison de la forte urbanisation et de la densité d'habitant, une crue majeure de la Seine, de la Marne et de l'Oise (équivalente à la crue de 1910, scénario R1.15-IPR)

pourrait toucher plus d'un million de Franciliens. **Les informer les plus en amont possible sur la crue est donc indispensable.**

C'est le sens de cette extension de surveillance mise en place dans le cadre de la **stratégie inondation francilienne (SLGRI) adoptée par l'ensemble des préfets de la région en 2024. Cette stratégie vise à réduire l'impact** d'une telle crue majeure et rendre notre région plus résiliente. Associant des collectivités dont celles ayant la compétence de prévention des inondations, des services de l'État et des entreprises dont les grands opérateurs de réseaux, ses 24 orientations stratégiques se déclinent en actions pour améliorer la connaissance des aléas inondation, renforcer la surveillance et l'alerte, se préparer à la crue, réduire ses conséquences et limiter les zones impactées. Un des axes de la SLGRI concerne **l'extension de la surveillance des cours d'eau par le réseau Vigicrues**, portée par les services de la DRIEAT.

Ces informations sont consultables par tous gratuitement sur le site et l'application mobile Vigicrues. Ces outils sont paramétrables gratuitement pour recevoir des avertissements personnalisés par mail ou via une notification : dépassement d'une hauteur d'eau, dépassement d'une couleur de vigilance.



- Cours d'eau ajoutés en novembre 2025
- Cours d'eau surveillés d'ici 2030
- Autres cours d'eau déjà surveillés

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>